



Programme de formation préparatoire Permis Bateau côtier

PRÉREQUIS :

16 ans minimum

Suivre 5h00 de formation théorique minimum

Suivre 3h30 de formation pratique minimum

OBJECTIF

Si vous voulez faire une escapade à bord d'un navire de plaisance à moteur dont la puissance motrice est supérieure à 4.5 kW (6 chevaux), alors vous devez obligatoirement obtenir le permis bateau ou permis plaisance.

L'option côtière vous permettra de naviguer en mer jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri, soit un peu plus de 11 kilomètres. Au-delà, vous devrez être muni de [l'option hauturière](#).

Avec l'option côtière :

Vous pourrez naviguer de jour et de nuit

Sans être limité en puissance et en jauge pour votre bateau

Conduire un jet ski ou un scooter des mers de plus de 6 CV (de jour uniquement)

Piloter sur les lacs et les plans d'eau intérieurs fermés.

Utiliser la VHF dans les eaux territoriales françaises

Vous êtes dispensé du permis bateau si vous naviguez sur un navire de plaisance à voile, même équipé d'un moteur auxiliaire ou si votre bateau est muni d'un moteur d'une puissance inférieure ou égale à 6 CV.

APTITUDES :

La formation au permis bateau option côtière

L'apprentissage dans un bateau-école

La formation théorique préalable au passage du permis bateau option côtière

L'épreuve théorique ou épreuve du code pour le permis bateau option côtière consiste en une interrogation sur différents thèmes et règles de navigation en mer.

La formation théorique est de minimum 5 heures, peut être collective et doit se faire en présence d'un formateur.

Ce dernier vous fournira des supports d'apprentissage adaptés au programme et vous vous entraînerez à répondre à des questionnaires à choix multiples, comme à l'examen.

Le programme de formation de l'option côtière est le suivant :

Le balisage des côtes, des plages et les pictogrammes

L'initiation au système de balisage région B

Les règles de barre et de route

POUMES LEZIGNAN

65 Georges Clemenceau - 11200 LEZIGNAN - Tél : 04.68.27.24.91 - email : contact@aude-permis.com

EURL audepermis.com - Siret : 52527121900061 - APE : 8553Z

TVA Intra : FR72525271219 - Agrément n° : E1801100060 - Numéro de déclaration d'organisme de formation : 76110140211 délivré par la Région Occitanie



Programme de formation préparatoire Permis Bateau côtier

Les signaux

Les feux et marques des navires

Les règles de navigation et de sécurité entre navires de plaisance et entre navires de plaisance et navires professionnels

Les notions d'autonomie en matière de carburant

La protection de l'environnement, faune et flore

La météorologie

L'initiation à la lecture de la carte marine

Les règles d'utilisation des écluses gardées ou automatiques

Droit d'utilisation de la VHF

Place à la formation pratique du permis bateau !

Vous pouvez commencer la formation pratique avant l'examen théorique mais la validation ne peut intervenir avant la réussite de ce dernier. Durant votre formation, le livret du candidat Permis Plaisance vous permettra de jauger votre progression.

La formation dure au minimum 3h30 (1h30 qui peut être collective et 2h de conduite effective par candidat) et le nombre d'élèves embarqués ne peut dépasser quatre.

La formation pratique consiste à suivre un programme axé sur cinq thèmes :

La sécurité du plaisancier : assurer la sécurité individuelle et collective de l'équipage, concevoir l'importance d'une formation à l'utilisation des moyens de communication embarqués

Les incontournables du plaisancier : décider de l'opportunité d'une sortie en fonction d'un bulletin météorologique, respecter le balisage et identifier les obstacles sur une zone de navigation

Les responsabilités du plaisancier : être responsable de l'équipage et du bateau, utiliser à bon escient les moyens de détresse, respecter le milieu naturel

La conduite du bateau : maîtriser la mise en route du moteur, la trajectoire et la vitesse du navire, l'arrêt de la propulsion, la marche arrière et l'utilisation des alignements

Les manœuvres du bateau : accoster et appareiller d'un quai, prendre un coffre, mouiller et récupérer une personne tombée à l'eau

Si vous êtes déjà titulaire du permis eaux intérieures, vous êtes dispensé de la formation pratique pour le permis côtier. Vous ne devez passer que l'épreuve théorique.

COMPÉTENCES :

Déroulement de la formation :

La théorie 5 heures de théorie minimum obligatoire

POUMES LEZIGNAN

65 Georges Clemenceau - 11200 LEZIGNAN - Tél : 04.68.27.24.91 - email : contact@aude-permis.com

EURL audepermis.com - Siret : 52527121900061 - APE : 8553Z

TVA Intra : FR72525271219 - Agrément n° : E1801100060 - Numéro de déclaration d'organisme de formation : 76110140211 délivré par la Région Occitanie



Programme de formation préparatoire Permis Bateau côtier

Examen théorique organisé par l'administration

La pratique :

Nombre d'heures minimum obligatoire en pratique = 2 heures + 1h30 de pratique collective.

La formation pratique peut être débutée avant l'obtention de l'examen théorique.

NB : Une seule formation pratique valable pour l'option côtière et eaux intérieures.

Si vous avez déjà l'option eaux intérieures, inutile de refaire la formation.

Seule la formation théorique sera effectuée.

Déroulement de l'examen :

Il n'y a pas d'examen pratique, la formation est directement validée par le formateur. Cependant il y a un examen théorique : QCM 30 questions 5 erreurs admises

Durée :

- Conduite Bateau individuel 2h00
- Préparation au code 6.5h
- Pratique collective 1.5h

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MOBILISÉS :

L'établissement met à disposition de l'élève les moyens pédagogiques et techniques nécessaires au bon déroulement de la formation. Pour l'enseignement théorique, les cours sont dispensés dans un local agréé et équipé de matériels et supports pédagogiques adaptés et/ou sur le plateau hors circulation.

Pour l'enseignement pratique, les véhicules et remorques utilisés sont tous réceptionnés pour l'enseignement de la conduite, assurés, régulièrement entretenus et offrant le meilleur niveau de sécurité.

Les formateurs sont tous titulaires du diplôme d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière, ainsi que de l'autorisation administrative d'enseigner en cours de validité.

MODALITÉ D'ÉVALUATION :

Présentation aux épreuves : L'élève sera présenté à l'épreuve en circulation par l'établissement, suivant les dates arrêtées et communiquées par l'autorité administrative.

Accompagnement aux épreuves : Le jour des épreuves hors circulation et en circulation, l'établissement assure l'accompagnement de l'élève sur le centre de l'examen et met à sa disposition le véhicule de l'établissement pendant toute la durée des épreuves.

DÉLAIS D'ACCÈS :

La formation prend effet le jour de la signature du contrat, pour une durée de 7 mois. Le calendrier de formation est établi par l'établissement en concertation avec l'élève, en fonction de leurs disponibilités respectives.

EDOF/CPF : Toute demande préalable de prise en charge doit impérativement être saisie en ligne, au plus tard, dans les 15 jours calendaires avant le 1er jour de formation.

Toute demande préalable de prise en charge par le Pôle Emploi, au plus tard, dans les 3 semaines avant le 1er jour de formation.

POUMES LEZIGNAN

65 Georges Clemenceau - 11200 LEZIGNAN - Tél : 04.68.27.24.91 - email : contact@aude-permis.com

EURL audepermis.com - Siret : 52527121900061 - APE : 8553Z

TVA Intra : FR72525271219 - Agrément n° : E1801100060 - Numéro de déclaration d'organisme de formation : 76110140211 délivré par la Région Occitanie



Programme de formation préparatoire Permis Bateau côtier

TARIFS :

- FORMATION UNITAIRE 383€ TTC (timbres fiscaux inclus)
- FORFAIT 383€ TTC (timbres fiscaux inclus)

ACCESSIBILITÉ :

L'accessibilité aux personnes en situation de handicap peut être garantie sous réserve que nous puissions adapter la prestation à vos besoins spécifiques.

Merci de nous consulter pour envisager ensemble les modalités d'adaptations pour la formation.

Contact : M. Clément Gratacap – contact@aude-permis.com – 04 68 27 24 91

Mise à jour le 11/08/2021 version 1.1

POUMES LEZIGNAN

65 Georges Clemenceau - 11200 LEZIGNAN - Tél : 04.68.27.24.91 - email : contact@aude-permis.com

EURL audepermis.com - Siret : 52527121900061 - APE : 8553Z

TVA Intra : FR72525271219 - Agrément n° : E1801100060 - Numéro de déclaration d'organisme de formation : 76110140211 délivré par la Région Occitanie



Programme de formation préparatoire Permis Bateau côtier

POUMES LEZIGNAN

65 Georges Clemenceau - 11200 LEZIGNAN - Tél : 04.68.27.24.91 - email : contact@aude-permis.com

EURL audepermis.com - Siret : 52527121900061 - APE : 8553Z

**TVA Intra : FR72525271219 - Agrément n° : E1801100060 - Numéro de déclaration d'organisme de formation : 76110140211 délivré par la
Région Occitanie**